



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2021-248 ter**

Publié le 29 juin 2021

SOMMAIRE

RÉGION ACADÉMIQUE HAUTS-DE-FRANCE

Arrêté rectoral n° 2021-018 relatif à la réunion en formation conjointe du comité technique académique de l'académie d'Amiens et du comité technique académique de l'académie de Lille



**RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité*

Arrêté n° 2021 - 018

Arrêté rectoral relatif à la réunion en formation conjointe du comité technique académique de l'académie d'Amiens et du comité technique académique de l'académie de Lille.

La rectrice de région académique Hauts-de-France, rectrice de l'académie de Lille, chancelière des universités, et le recteur de l'académie d'Amiens,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
VU la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'Etat ;
VU le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État, notamment son article 39 ;
VU le décret du 14 février 2018 portant nomination de Madame Valérie CABUIL, rectrice de la région académique Hauts-de-France, rectrice de l'académie de Lille, chancelière des universités ;
VU le décret du 22 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Raphaël MULLER, recteur de l'académie d'Amiens ;
VU l'arrêté portant composition du CTA de l'académie de Lille en date du 14 décembre 2018 ;
VU l'arrêté portant composition du CTA de l'académie d'Amiens en date du 25 janvier 2021 ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le comité technique académique de l'académie d'Amiens et le comité technique académique de l'académie de Lille sont réunis en formation conjointe afin d'examiner les questions communes suivantes :

Pour approbation

1. Approbation du procès-verbal du CTA conjoint du 28 janvier 2020

Pour consultation

2. Intégration du Service de région académique de gestion de la carte des formations professionnelles (SRAFOP) au sein de la Délégation de région académique à la formation professionnelle initiale et continue (DRAFPIC)
3. Mise en place du Département en charge de l'accompagnement des politiques éducatives
4. Création du Service de région académique des études et des statistiques (SRAES)

dans le cadre de la séance du **lundi 5 juillet 2021 à 9h30** qui aura lieu en visioconférence.

ARTICLE 2 : Cette formation conjointe est présidée par la rectrice de région académique et le recteur de l'académie d'Amiens.

ARTICLE 3 : Le secrétaire général de région académique est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la région Hauts-de-France.

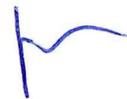
Fait à Lille, le 16 juin 2021

La rectrice de région académique,
rectrice de l'académie de Lille,
chancelière des universités



Valérie CABUIL

Le recteur de l'académie d'Amiens



Raphaël MULLER